

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 29 juin 2018**

**Objet : Plan de financement pour le raccordement en fibre optique du site de la manifestation « Championnat du monde de tonte de moutons 2019 » sur la commune du Dorat (87)**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf juin à quatorze heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt juin 2018, se réunit en session ordinaire, salle Lac du Causse, à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 38

Présents : 34 (dont 7 procurations) - 144 voix

Votants : 34 Pour (144 voix)

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président) – 6 voix  
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1<sup>er</sup> VP) – 15 voix  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2<sup>ème</sup> VP) – 2 voix  
Mme Hélène FAIVRE (3<sup>ème</sup> VP – procuration donnée à Mr Jérémie Sauty) – 6 voix  
Mr Christian HANUS (4<sup>ème</sup> VP) – 2 voix  
Mme Hélène ROME (5<sup>ème</sup> VP) – 6 voix  
Mr Yves RAYMONDAUD (7<sup>ème</sup> VP) – 6 voix  
Mr Nady BOUALI – 1 voix  
Mr Eric CORREIA (procuration donnée à Mr Nady Bouali) – 1 voix  
Mr Arnaud COLLIGNON – (procuration donnée à Mr Alain Lagarde) - 1 voix  
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix  
Mr Pascal COSTE – 6 voix  
Mr Pierre COUTAUD – 2 voix  
Mr Pierre DESARMENIEN – 1 voix  
Mr Francis DUBOIS – 1 voix  
Mr Patrick DUROUX – 1 voix  
Mme Sarah GENTIL – 2 voix  
Mme Michèle GUILLOU – 2 voix – suppléante de Jenty)  
Mr Mathieu HAZOUARD (procuration donnée à Mr Gérard Vandenbroucke) – 15 voix  
Mr Vincent JALBY – 2 voix  
Mr Alain LAGARDE – 1 voix  
Mr Jean-Claude LEBLOIS (procuration donnée à Mr Yves Raymond) – 6 voix  
Mr Alexandre MAZIN – 1 voix (suppléant de Mr Faucher)  
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix  
Mr Philippe NAUCHE (procuration donnée à Mr Jean-Marie Bost) – 15 voix  
Mr Christophe PATIER – 15 voix  
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix  
Mr Christian REDON-SARRAZY – 1 voix  
Mr Jérémie SAUTY – 6 voix – suppléant de Mr Gaillard  
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mr Pierre Desarmenien) - 6 voix  
Mr Vincent TURPINAT – 1 voix  
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix  
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix  
Mr Joël VILARD – 1 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne  
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Vice-Présidente Département Creuse  
Adjoint au Maire Ville de Limoges  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Président Département Hte-Vienne  
Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président Tulle Agglo  
Président du Syndicat de la Diège  
Président Département Corrèze  
Vice-Président CC Haute Corrèze Communauté  
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine  
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières  
Vice-Président de la CC Val de Vienne  
Adjointe au Maire Ville de Limoges  
Vice-Présidente CC Vézère Monédières Millesource  
Conseiller régional Région Nouvelle Aquitaine  
Adjoint au Maire Ville de Limoges  
Conseiller Communautaire Tulle Agglo  
Président Département Haute-Vienne  
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat  
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive  
Vice-Président Région Nouvelle Aquitaine  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne  
Vice-Président Département Creuse  
Présidente Département Creuse  
Vice-Président de la CC Creuse Confluence  
Conseillère départementale Département Corrèze  
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix  
Vice-Président de la CC Ouest Limousin

Sont excusés :

Mr Sylvain GAUDY (et son suppléant)  
Mr Yves LE GOUFFE (et son suppléant)  
Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant)  
Mme Mélanie PLAZANET (et son suppléant)

Président de la CC Creuse Sud-Ouest  
Président de la CC Briance Combade  
Président de la CC Creuse Grand Sud  
Conseillère Communautaire CC Portes Vassivière

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

La Communauté de Communes Haut Limousin en Marche a sollicité le Syndicat Mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité de procéder au raccordement en fibre optique du site accueillant en juillet 2019 le championnat du monde de tonte de moutons, sur la commune du Dorat.

La solution de raccordement qui vous est proposée est pérenne. La fibre déployée permettra le raccordement des entreprises à proximité du site. Si besoin, une solution temporaire moins onéreuse (environ 8 000 € HT) pourra être privilégiée.

Le coût de cette opération est estimé à 22 000 € HT.

REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2018

Application agréée E-legalite.com

